

État des lieux

APRÈS LE « PRINTEMPS ARABE »

Ce chapitre explore les conséquences du « printemps arabe » sur les transferts d'armes légères vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, deux régions soumises à des niveaux élevés de violence armée et d'instabilité politique. Il expose les principales tendances de l'évolution des transferts autorisés d'armes légères entre 2001 et 2012 et évalue l'ampleur de la contribution des rapports établis dans le cadre de certains instruments régionaux à la transparence de ces transferts.

Les transferts autorisés d'armes légères

Ce chapitre analyse l'évolution de la valeur des transferts autorisés d'armes légères effectués par les principaux pays exportateurs et importateurs sur la période 2001-2012, selon les données mises à disposition par l'UN Comtrade. Les statistiques douanières montrent que les États-Unis occupent une position dominante sur le marché des armes légères sur la période étudiée. Elles permettent également d'établir les classements suivants sur la période 2001-2012 :

- celui des cinq principaux exportateurs d'armes légères (par ordre décroissant) : les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil et l'Autriche ; et
- celui des cinq principaux importateurs d'armes légères (par ordre décroissant) : les États-Unis, le Canada, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni.

Sur la base des données de l'UN Comtrade, cette section identifie également les principaux exportateurs et importateurs d'armes légères et de petit calibre en 2012 – les pays dont les exportations ou les importations excèdent le montant de 100 millions de dollars US pour l'année.

- Principaux exportateurs (par ordre décroissant) : les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil, l'Autriche, la Corée du Sud, la Fédération de Russie, la Chine, la Belgique, la République tchèque, la Turquie, la Norvège et le Japon.
- Principaux importateurs (par ordre décroissant) : les États-Unis, le Canada, l'Allemagne, l'Australie, la France, le Royaume-Uni, la Thaïlande et l'Indonésie.

Les transferts autorisés d'armes légères vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord entre 2001 et 2014

Certaines zones du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord connaissent des niveaux très élevés de violence armée, des conflits armés et une forte instabilité politique. Le risque de mauvais usage et de détournement des armes légères y est également très important. Le « printemps arabe » a contribué à amplifier un certain nombre de ces problèmes et, suite aux mesures répressives prises par certains gouvernements pour juguler les mouvements de protestation, beaucoup ont appelé les instances multilatérales à imposer des restrictions à l'approvisionnement en armes. Les gouvernements de la région continuent à importer des armes légères pour renforcer leurs forces de sécurité nationales récemment ré-instituées et en lutte contre des groupes armés non étatiques bien équipés. Ce chapitre analyse les effets de l'amplification de la violence armée et de l'instabilité politique en Égypte, en Libye et en Syrie sur les politiques mises en œuvre par les principaux pays qui exportent des armes vers cette région. Cette analyse repose sur une comparaison des flux d'armes légères recensés sur deux périodes : 2001-2010 d'une part et 2011-2013 d'autre part.

Les éléments attestant de l'éventuelle influence du « printemps arabe » sur les politiques menées par les principaux pays exportateurs d'armes sont peu nombreux.



Photographie extraite d'images diffusées par l'EI montrant des armes légères et des munitions prétendument parachutées par les États-Unis et interceptées par l'EI à Kobané, en Syrie. Octobre 2014. © A3Maq News/YouTube

Les éléments attestant de l'éventuelle influence du « printemps arabe » sur les politiques menées par les principaux pays exportateurs d'armes vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont peu nombreux. Parmi les pays concernés par cette vague d'insurrections, la Libye est la seule à avoir été placée sous embargo par les Nations unies. Les tentatives d'imposition d'un embargo de ce type à la Syrie se sont soldées par un échec et cette solution n'est pas entrée en ligne de compte dans le cas égyptien. Les

Tableau 4.11 Armes légères et munitions promises ou livrées aux peshmerga en août et septembre 2014

Exportateur	Matériel promis	Valeur déclarée
Albanie	22 millions de cartouches 7.62 x 39 mm, 15 000 grenades à main, 15 000 obus de mortier 60 mm, 12 000 obus de mortier 82 mm, 20 000 grenades pour lance-grenades sous canon de calibre 40 mm	nd
Allemagne	8 000 fusils G3 avec 2 millions de cartouches de munitions 7.62 x 51 mm, 8 000 fusils d'assaut G36 avec 4 million de cartouches de munitions 5.56 x 45 mm, 40 mitrailleuses à usage universel MG3 avec 1 million de cartouches de munitions 7.61 x 51 mm, 8 000 pistolets P1 avec 1 million de cartouches de munitions 9 x 19 mm, 30 armes antichar guidées de type MILAN avec 500 missiles guidés, 200 lance-roquettes d'épaule assistés sans recul Panzerfaust 3 avec 2 500 roquettes, 40 canons sans recul Carl Gustaf avec 1 000 projectiles, 100 pistolets de signalisation lance-fusées avec 4 000 munitions et 10 000 grenades à main	91 millions de dollars US (70 millions d'euros)
Bulgarie	1 800 armes à feu et 6 millions de cartouches de munitions	3.7 millions de dollars US (6 millions de BGN)
Croatie	Des armes légères et des munitions de type et en quantité non déterminés	nd
Estonie	1 million de cartouches de munitions de calibre 7.62 x 39 mm	nd
États-Unis	Des armes et munitions de type et en quantité non déterminés	nd
France	Mitrailleuses lourdes Browning M2 et d'autres armes et munitions de type et en quantité indéterminés	nd
Hongrie	7 millions de cartouches et des milliers de mines et d'obus perforants	nd
Iran	Des armes et munitions de type et en quantité non déterminés	nd
Italie	100 mitrailleuses à usage universel MG 42/59 avec 250 000 cartouches de munitions, 100 mitrailleuses 12.7 avec 250 000 cartouches de munitions, 1 000 grenades pour RPG-7, 1 000 grenades pour RPG-9 et 400 000 cartouches de munitions pour « des mitrailleuses de fabrication soviétique »	2.5 millions de dollars US (1.9 millions d'euros)
République tchèque	10 millions de cartouches 7.62 x 39 mm, 8 millions de cartouches 7.62 x 54R mm, 5 000 munitions pour RPG-7 et 5 000 grenades à main	2 millions de dollars US (41 millions de CZK)
Royaume-Uni	40 mitrailleuses lourdes Browning M2 avec près d'un demi-million de cartouches de munitions	2.6 millions de dollars US (1.6 millions de livres sterling)

Note : nd = données non disponibles.

Sources : AFP (2014b; 2014c; 2014d) ; Albania (2014) ; B92.net (2014) ; Italy (2014, p. 13) ; Jones (2014) ; Kimball (2014) ; Kominek (2014) ; Novinite (2014) ; Payne (2014) ; UKMoD (2014) ; correspondance de l'auteur avec un expert en armes légères, septembre 2014

initiatives multilatérales visant à restreindre les flux d'armes vers la Syrie et l'Égypte n'ont apparemment pas eu les effets escomptés sur la capacité du gouvernement de ces pays à s'approvisionner en armes légères et en munitions. Dans les faits, les décisions sont principalement influencées par des considérations autres que la prise en compte des risques de mauvais usage et de détournement des armes. Ce sont vraisemblablement des préoccupations relatives à la sécurité nationale ou régionale qui priment aux yeux des États exportateurs.

Les États occidentaux et ceux du Conseil de coopération du Golfe sont confrontés à un dilemme. Quelle attitude adopter au sujet de l'approvisionnement en armes légères des groupes non étatiques en conflit avec des gouvernements répressifs ou des organisations extrémistes au Moyen-Orient ou en Afrique du Nord ? Ces États doivent prendre la mesure du risque de voir ces groupes bafouer les droits humains, violer le droit international humanitaire et détourner les transferts d'armes tout en tenant compte des besoins des populations civiles qui subissent les conséquences de conflits armés ou d'épisodes de répression. En Libye et en Syrie, des armes légères ont été livrées à des groupes armés non étatiques dans le cadre d'interventions humanitaires, d'actions visant à soutenir un nouveau régime et d'initiatives antiterroristes. Le tableau 4.11 recense les armes fournies aux peshmerga (milices kurdes), en Irak, au moment précis de l'avancée du groupe armé connu sous le nom d'État islamique (EI).

Les États exportateurs ont autorisé des exportations destinées à des groupes armés non étatiques enclins à lutter contre les groupes extrémistes.

Des transferts d'armes légères transparents : les instruments régionaux permettant l'établissement de rapports

En assurant la publication des informations fournies par les pays, un certain nombre d'instruments régionaux contribuent à la transparence des transferts d'armes légères. Les États membres de l'Union européenne et les pays d'Europe du Sud-Est publient des rapports ayant trait aux autorisations d'exportation et d'importation et, dans certains cas, aux livraisons d'armes classiques. Les informations relatives aux armes légères ne sont actuellement échangées qu'entre les États participants à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. L'évaluation des rapports régionaux montre que ces échanges intergouvernementaux sur les transferts d'armes légères ne permettent pas de diffuser des informations transparentes auprès de l'opinion publique. En revanche, les rapports régionaux dont le champ d'application s'étend à l'ensemble des armes classiques sont en mesure de remplir cette fonction. ▀